

LE FRANÇAIS, LANGUE D'USAGE PUBLIC
AU QUÉBEC EN 1997

Rapport synthèse

Conseil de la langue française

Ministère de l'Éducation
Ministère des Relations avec les
citoyens et de l'Immigration
Office de la langue française
Secrétariat à la politique linguistique

Dépôt légal – 1999
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-34767-6

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE : LES COMPORTEMENTS LINGUISTIQUES DES QUÉBÉCOIS DANS LEURS COMMUNICATIONS PUBLIQUES	5
1. Image globale des langues d'usage public au Québec.....	6
2. Langue maternelle, langue parlée à la maison et langue d'usage public.....	10
2.1 Comparaison des trois dimensions linguistiques	10
2.2 Les langues d'usage public selon la langue parlée à la maison	12
3. La population allophone de langue maternelle.....	18
DEUXIÈME PARTIE : L'INFLUENCE DE CERTAINS FACTEURS.....	21
1. L'âge et l'emploi.....	21
2. Le statut migratoire.....	22
2.1 Les périodes d'immigration et l'héritage linguistique.....	22
2.2 La connaissance du français et de l'anglais.....	26
TROISIÈME PARTIE : L'USAGE DES LANGUES DANS LES ACTIVITÉS PUBLIQUES.....	31
CONCLUSION.....	37

INTRODUCTION

En 1996, à la suite du *Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française*¹, le gouvernement soulignait dans sa *Proposition de politique linguistique*² que la législation ne porte que sur l'usage public de la langue. La langue parlée à la maison relève du domaine privé et, à ce titre, elle n'est pas l'objet de la Charte : « Dans une démocratie comme la nôtre, l'usage personnel de la langue de son choix est un droit fondamental garanti par la Charte des droits et libertés de la personne. En accord avec ce principe, l'approche législative ne porte que sur les usages publics de la langue.³ » À ce titre, elle réaffirmait l'orientation énoncée en 1977 dans *La politique québécoise de la langue française* présentée par Camille Laurin, alors ministre d'État au Développement culturel : « L'assimilation à la vapeur de tous les nouveaux immigrants, au point qu'en une ou deux générations ils ont perdu toute attache avec leur pays d'origine, n'est pas un objectif souhaitable. Une société qui permet à ses groupes minoritaires de conserver leur langue et leur culture est une société plus riche et probablement plus équilibrée.⁴ »

Dans cette *Proposition de politique linguistique*,⁵ le gouvernement demandait qu'une étude soit entreprise sur l'usage public des langues pour dégager une vue d'ensemble à ce sujet et connaître la participation de tous les citoyens à la vie collective en français. Une telle étude est nécessaire pour évaluer l'atteinte des objectifs recherchés par la Charte de la langue française : « Les statistiques actuelles utilisées pour observer le partage de la population selon la langue maternelle ou la langue d'usage à la maison ne permettent pas de considérer comme francophones bon nombre d'immigrants qui s'intègrent à la vie collective en français, mais qui parlent leur langue maternelle à la maison. Ces personnes répondent cependant aux objectifs de la Charte de la langue française. Cet indicateur permettrait d'établir statistiquement le degré de participation des anglophones et des allophones à la vie de la société québécoise en langue française, selon l'objectif de faire du français la langue commune de toutes les Québécoises et de tous les Québécois⁶ ».

¹ Gouvernement du Québec, *Le français langue commune. Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française*, Québec, Direction des communications, ministère de la Culture et des Communications, 1996, 319 pages.

² Gouvernement du Québec, *Le français langue commune. Proposition de politique linguistique*, Québec, Direction des communications, ministère de la Culture et des Communications, 1996, 77 pages.

³ *Ibid.*, p. 43.

⁴ Camille Laurin (ministre d'État au Développement culturel), *La politique québécoise de la langue française*, Québec, gouvernement du Québec, Éditeur officiel du Québec, 1977, p. 26.

⁵ Gouvernement du Québec, *Le français langue commune. Proposition de politique linguistique*, *op. cit.*, p. 60.

⁶ *Ibid.*, p. 60-61.

Le Conseil de la langue française a déjà effectué plusieurs études sur l'usage des langues dans des secteurs particuliers d'activité⁷. Avec la collaboration des organismes de la Charte et plusieurs ministères, d'autres travaux, qui couvraient un large éventail, les *Indicateurs de la situation linguistique au Québec* et les *Indicateurs de la langue du travail au Québec*⁸ ont également été réalisés. Le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration a aussi mené plusieurs études sur l'usage des langues.

Toutefois, une mesure globale de l'usage public des langues au Québec, notamment du français, n'avait jamais été faite à l'exception d'un rapport publié en 1993 : *Les choix linguistiques des travailleurs immigrants et allophones*⁹. Cependant, comme le titre l'indique, cette recherche ne porte que sur une partie de la population québécoise.

En mars 1997, le Conseil de la langue française, en collaboration avec le Secrétariat à la politique linguistique, l'Office de la langue française, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et le ministère de l'Éducation, a réalisé une étude pour évaluer l'usage public des langues et élaborer un indice global des comportements linguistiques des Québécois. La population rejointe comprenait les personnes âgées de 18 ans ou plus, résidant au Québec et qui sont nées au Canada ou y avaient immigré depuis plus de deux ans¹⁰. L'échantillon comptait quelque 14 000 répondants.

Les résultats de l'étude ont fait l'objet d'un rapport intitulé *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997, rapport de recherche*. Il est plus complet et plus technique tant dans la présentation des données que dans la description de l'approche méthodologique et de l'analyse statistique. Il est disponible au secrétariat du Conseil pour les personnes qui souhaiteraient en prendre connaissance.

Le rapport synthèse vise une diffusion plus large. Il reprend les principaux résultats du rapport de recherche, mais sans entrer dans des considérations d'ordre conceptuel et méthodologique. La première partie porte sur le cœur du sujet, soit la présentation d'une image globale des langues d'usage public au Québec. Un indice général permet de présenter des données d'ensemble sur les comportements linguistiques des Québécois dans le cadre de leurs activités publiques. Ces activités sont celles qui

⁷ Voir Conseil de la langue française, *Répertoire des publications*, gouvernement du Québec, septembre 1997.

⁸ Conseil de la langue française, *Indicateurs de la situation linguistique au Québec*, Québec, gouvernement du Québec, Les Publications du Québec, 1992, 133 pages; Conseil de la langue française, *Indicateurs de la langue du travail au Québec*, Québec, gouvernement du Québec, Les Publications du Québec, 1994, 156 pages.

⁹ Daniel Monnier, *Les choix linguistiques des travailleurs immigrants et allophones*, Québec, Conseil de la langue française, Les Publications du Québec, 1993, 293 pages.

¹⁰ Ce délai de deux ans accroît la probabilité que les immigrants aient acquis un minimum de compétences linguistiques, qu'ils aient développé des habitudes de consommation et qu'ils se soient insérés sur le marché du travail.

mettent un citoyen en communication avec d'autres citoyens, étrangers au réseau restreint que constituent son cercle d'amis et sa famille. La notion d'usage public des langues sera précisée dans le corps du document. Par la suite, un certain nombre de facteurs sont pris en considération pour expliquer l'usage d'une langue ou d'une autre par les citoyens. La dernière partie porte spécifiquement sur les comportements linguistiques des Québécois dans une douzaine de contextes, entre autres dans les petits commerces, les centres commerciaux, les hôpitaux et les services gouvernementaux¹¹.

¹¹ Les données exprimées en pourcentage ne totalisent pas toujours cent; les arrondissements des pourcentages selon les règles habituelles peuvent créer des écarts de plus ou moins 1 %. Les pourcentages présentés dans les tableaux ont été calculés après la pondération des données tandis que les nombres d'observations correspondent aux nombres réels, avant pondération.

PREMIÈRE PARTIE : LES COMPORTEMENTS LINGUISTIQUES DES QUÉBÉCOIS DANS LEURS COMMUNICATIONS PUBLIQUES

La distinction entre langue maternelle et langue parlée à la maison est connue. La première se réfère plutôt au moment d'acquisition – première langue apprise dans son enfance – tandis que la seconde se réfère à la langue parlée par les membres du ménage au sein du foyer.

Par contre, la distinction entre langue parlée à la maison et langue d'usage public est moins évidente. Quel critère doit-on retenir pour déterminer si une communication est du domaine privé ou du domaine public ? Ce qui paraît déterminant, c'est le type de relation entre les interlocuteurs.

La nature de la relation, selon qu'on la qualifie d'intime ou d'impersonnelle, détermine ce qui appartient au domaine privé et ce qui appartient au domaine public.

La communication est de nature intime ou affective lorsqu'elle met en relation des interlocuteurs dans un cadre familial ou amical. C'est le cas des communications entre des conjoints, entre des parents et leurs enfants, entre les enfants eux-mêmes, entre les membres d'une cellule familiale et ceux de la parenté élargie, ou encore entre amis. Pour les fins de cette étude, ces communications sont privées.

La communication est impersonnelle lorsqu'elle vise l'acquisition d'un bien ou d'un service et qu'une des personnes agit en vertu de ses compétences professionnelles, en tant que représentante d'une institution ou d'une organisation et non à titre personnel. Les communications publiques typiques sont celles que les individus établissent avec les grandes institutions et celles qui existent entre ces mêmes institutions. Les normes sociales et les usages établis influencent ces communications. Ces normes et ces usages trouvent leur source dans l'évolution sociopolitique de la communauté et dans les législations linguistiques.

Les communications de nature impersonnelle appartiennent ainsi au domaine public. Il revient au législateur de préciser les objectifs poursuivis par les lois linguistiques en ce domaine, et en ce domaine seul, tout en reconnaissant l'apport des minorités et en respectant leurs caractéristiques linguistiques. La notion de langue commune concrétise cette reconnaissance et ce respect. Dans la perspective de faire du français la langue commune, il est normal que deux personnes d'une même langue utilisent celle-ci

lorsqu'elles communiquent entre elles; par contre, le français est la langue privilégiée lorsque des personnes de langues différentes se rencontrent.

1. Image globale des langues d'usage public au Québec

Un **indice des langues d'usage public** a été construit à partir d'un modèle statistique que le rapport de recherche présente en détail. Cet indice rend compte de l'usage des langues dans les communications impersonnelles, au travail, dans les commerces, dans les établissements de santé, etc., et permet d'évaluer leur importance relative.

Le tableau 1 présente la répartition en pourcentage de la population du Québec selon la langue parlée le plus souvent lors de douze activités publiques. Ces données sont la base de l'indice des langues d'usage public et elles couvrent un large éventail : le secteur commercial (centre commercial, petit commerce, banque); les associations professionnelles (ordre professionnel, syndicat) et non professionnelles (association culturelle, sportive, communautaire); le secteur de la santé et des services sociaux (hôpital, CLSC, clinique privée); le secteur scolaire (communication des parents avec le personnel des établissements scolaires fréquentés par leurs enfants et langue dans laquelle les cours sont suivis par le répondant) et finalement le secteur de l'administration publique (communications écrites et verbales avec les employés des gouvernements). Il présente aussi le pourcentage d'usage du français lors du magasinage et au travail.

Dans l'ensemble du Québec, de 79 % à 93 % de la population parle le français le plus souvent lors des diverses activités; en moyenne, 88 % parle le français dans leurs activités (tableau 1). De 7 % à 17 % affirment utiliser l'anglais; le pourcentage moyen est de 10 %. En général, 1 % des répondants ont affirmé parler le français et l'anglais dans l'une ou l'autre des activités. L'usage d'une langue autre que le français ou l'anglais demeure exceptionnel; il concerne en moyenne moins de 1 % de la population.

Tableau 1

Pourcentage de **la population du Québec** selon la langue parlée le plus souvent lors de diverses activités, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, ensemble du Québec, 1997

Activité	Langue parlée le plus souvent				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre	
Centre commercial	89	1	9		13 935
Petit commerce	89	1	9	1	14 084
Banque	88	1	11		14 045
Association professionnelle	93	1	7		2 661
Association non professionnelle	79	4	14	4	3 044
Administration scolaire	89	1	9		4 232
Fréquentation scolaire	81	2	17	1	2 613
CLSC	93	1	7		10 962
Hôpital	87	1	12		13 634
Médecin en clinique privée	86	1	12	1	13 977
Communication gouvernementale					
– Formulaire	88	1	12		13 977
– Communication verbale	89	1	10		13 832
Pourcentage moyen	88	1	10	0,5	

	Pourcentage du temps en français				N
	90 % ou +	60 %-89 %	40 %-59 %	39 % ou -	
Magasinage	83	7	4	7	13 330
Travail	70	15	6	9	7 217

L'analyse statistique de ce matériel a permis d'élaborer l'indice des langues d'usage public. Il constitue une synthèse des langues utilisées lors de ces activités. Cet indice répartit les répondants en cinq groupes : les personnes qui utilisent presque exclusivement le français, surtout le français, surtout l'anglais, presque exclusivement l'anglais, puis ceux qui parlent une langue tierce. Les personnes qui parlent le français ou surtout le français peuvent être regroupées; pour elles, le français est la langue principale. Il en est de même pour l'anglais. Par ailleurs, il est possible de classer dans le même groupe ceux qui parlent surtout le français ou surtout l'anglais; ce sont les personnes qui parlent le français et l'anglais en public.

L'indice des langues d'usage public révèle que 87 % de l'ensemble de la population québécoise âgée de dix-huit ans et plus, née au Québec ou immigrée avant 1995, parle principalement le français en public, 11 % principalement l'anglais, et 1 % une autre langue.

Graphique 1

Pourcentage de la **population du Québec** selon la langue d'usage public, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, ensemble du Québec, 1997

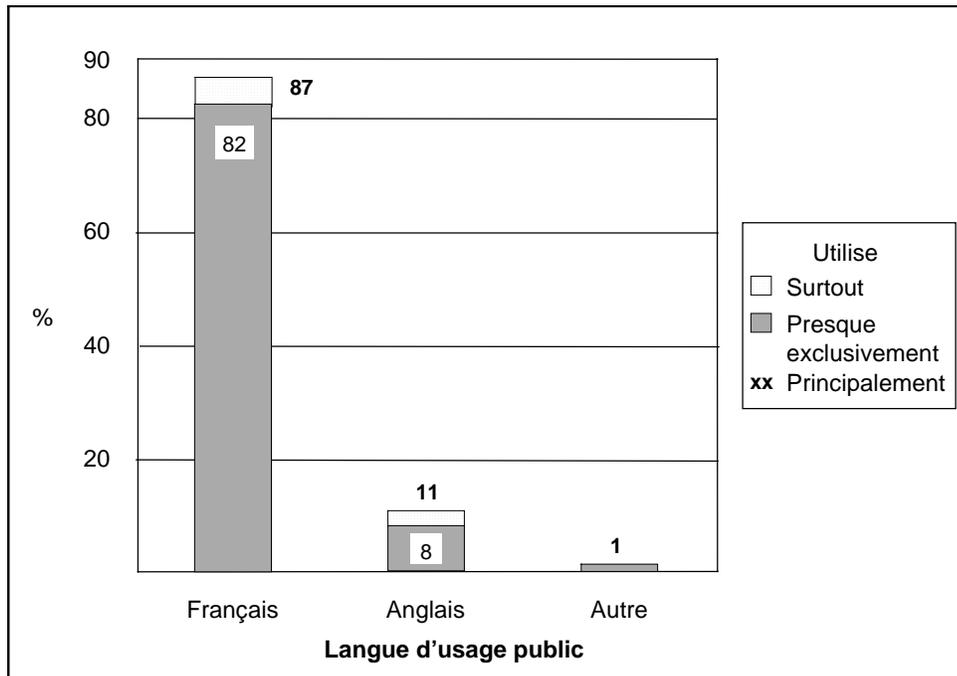


Tableau 2

Pourcentage de la **population du Québec** selon la langue d'usage public, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, ensemble du Québec, 1997

Région	Langue d'usage public				
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre
Ensemble du Québec	82	5	3	8	1

N : 13 314

Il est intéressant de voir comment l'usage public varie d'une région à l'autre. Le graphique 2 montre que 78 % de la population de la région métropolitaine de Montréal utilise principalement le français en public. L'anglais est la langue principale de 21 % des résidents. Soixante-dix pour cent de cette population parle presque exclusivement le français et 15 % l'anglais. Dans l'Île, 71 % de la population utilise principalement le français alors que 28 % parle principalement l'anglais. Soixante et un pour cent parle presque exclusivement le français et 21 % l'anglais. Dans les autres régions du Québec, l'usage du français est nettement dominant : 96 % de la population utilise principalement le français en public et 93 % presque exclusivement. L'usage d'une langue autre que le français et l'anglais est exceptionnel, et le pourcentage le plus élevé s'observe dans l'Île-de-Montréal où il atteint 2 % (tableau 3). Le pourcentage de personnes

qui utilisent le français et l'anglais est plus élevé dans l'Île (17 %) que dans la région métropolitaine (14 %) et que dans les autres régions du Québec (5 %).

Graphique 2

Pourcentage de la population du Québec selon la langue d'usage public, par région, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, ensemble du Québec, 1997

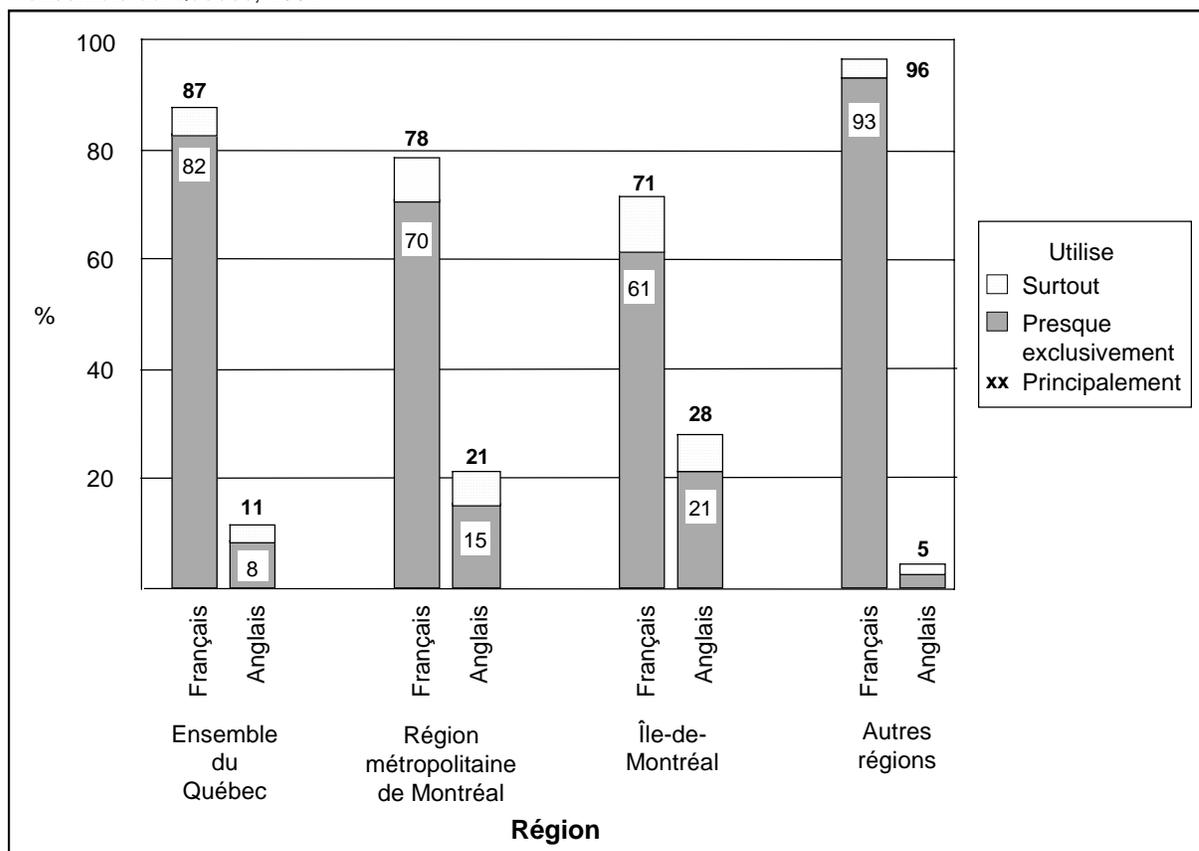


Tableau 3

Pourcentage de la population du Québec selon la langue d'usage public, par région, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, ensemble du Québec, 1997

Région	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Ensemble du Québec	82	5	3	8	1	13 314
Région métropolitaine de Montréal	70	8	6	15	1	10 006
Île-de-Montréal	61	10	7	21	2	7 230
Autres régions	93	3	2	3		3 308

2. Langue maternelle, langue parlée à la maison et langue d'usage public

Les pourcentages de personnes déterminés selon la langue maternelle, selon la langue parlée à la maison et selon la langue d'usage public constituent trois aspects importants de la situation linguistique d'un territoire. Cette section compare d'abord les statistiques qui portent sur ces trois dimensions, et ensuite, présente l'usage public des langues par les francophones, les anglophones et les allophones définis selon la langue parlée à la maison, illustrant ainsi la participation en français de ces groupes à la vie collective.

2.1 Comparaison des trois dimensions linguistiques

Quatre-vingt-deux pour cent des Québécois sont de langue maternelle française, 83 % parlent le français à la maison et 87 % l'utilisent principalement en public (tableau 4¹²). Huit pour cent de la population est de langue maternelle anglaise, 10 % parle l'anglais à la maison et 11 % le parle principalement en public. Neuf pour cent de la population est d'une langue maternelle autre que le français et l'anglais, 6 % parle une langue tierce à la maison et 1 % en public.

Tableau 4

Pourcentage de la population du Québec selon la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la langue d'usage public, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, ensemble du Québec, 1997

Langue	Catégorie de langue		
	Maternelle	Parlée à la maison	Usage public principal
Français	82	83	87
Anglais	8	10	11
Autre	9	6	1

Note : les réponses des trois catégories proviennent des mêmes 13 295 personnes.

Dans la région métropolitaine de Montréal, 68 % de la population est de langue maternelle française, 70 % parle le français à la maison, 78 % parle principalement le français en public. L'anglais est la langue maternelle de 13 % de la population, 18 % utilise l'anglais à la maison et 21 % à l'extérieur de la maison. Les langues tierces passent de 19 % à 12 % puis à 1 % en public.

¹² Ces données sur les trois catégories de langue proviennent du sondage. Les répondants devaient indiquer une seule langue maternelle. Ceux qui ont mentionné le français et l'anglais à titre de langue parlée à la maison sont répartis également entre le français et l'anglais. Les personnes qui utilisent surtout le français en public sont regroupées avec les locuteurs du français et celles qui utilisent surtout l'anglais le sont avec les locuteurs de l'anglais.

Tableau 5

Pourcentage de **la population de la région métropolitaine de Montréal** selon la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la langue d'usage public, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

Langue	Catégorie de langue		
	Maternelle	Parlée à la maison	Usage public principal
Français	68	70	78
Anglais	13	18	21
Autre	19	12	1

Note : les réponses des trois catégories proviennent des mêmes 9 988 personnes.

Le français est la langue maternelle de 57 % de la population de l'Île-de-Montréal¹³ âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995. Cinquante-neuf pour cent parle le français à la maison et 71 % en public. Les anglophones de langue maternelle représentent 17 % de la population, 23 % parlent l'anglais à la maison et 28 % le parlent à l'extérieur de la maison. Les langues tierces sont les plus affectées par le passage du domaine privé au domaine public : les pourcentages décroissent de 26 % à 18 % puis à 2 %.

Tableau 6

Pourcentage de **la population de l'Île-de-Montréal** selon la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la langue d'usage public, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, Île-de-Montréal, 1997

Langue	Catégorie de langue		
	Maternelle	Parlée à la maison	Usage public principal
Français	57	59	71
Anglais	17	23	28
Autre	26	18	2

Note : les réponses des trois catégories proviennent des mêmes 7 213 personnes.

Ces données décrivent la répartition des langues dans les différentes régions. Les graphiques et les tableaux suivants livrent une information plus fine : ils illustrent l'usage public des langues par les francophones, les anglophones et les allophones définis selon la langue parlée à la maison¹⁴. Ils nous informent donc du passage d'une langue à une autre effectué par les citoyens lorsqu'ils laissent le domaine privé pour établir des communications publiques.

¹³ Dans l'Île-de-Montréal, les taux de participation et de réponse généralement moins élevés parmi les immigrants, les anglophones et les allophones ont entraîné une surreprésentation d'environ 2 % des francophones. La marge d'erreur échantillonnale du pourcentage de francophones de langue maternelle est de 1,7, 19 fois sur 20.

¹⁴ Les données sur les personnes qui parlent le français et l'anglais à la maison ne sont pas présentées, ce groupe étant trop petit (182 cas) pour permettre la ventilation des données.

2.2 Les langues d'usage public selon la langue parlée à la maison

Les francophones

Les francophones (définis selon la langue parlée à la maison) de l'ensemble du Québec utilisent en public le français dans une proportion de 98 %. Dans la région métropolitaine, ce pourcentage est de 97 %. Si l'on ne tient compte que de l'usage presque exclusif, ces pourcentages sont de 94 % dans l'ensemble du Québec et de 91 % dans la région métropolitaine. Dans l'Île-de-Montréal, 96 % d'entre eux utilisent principalement le français et 88 % presque exclusivement le français. Quatre pour cent utilisent principalement l'anglais tant dans la région métropolitaine que dans l'Île-de-Montréal (tableau 7). Les francophones de la région de Montréal se distinguent donc surtout par un pourcentage moins élevé de personnes qui utilisent presque exclusivement le français.

Graphique 3

Pourcentage de **francophones** (langue parlée à la maison) selon la langue d'usage public, par *région*, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, ensemble du Québec, 1997

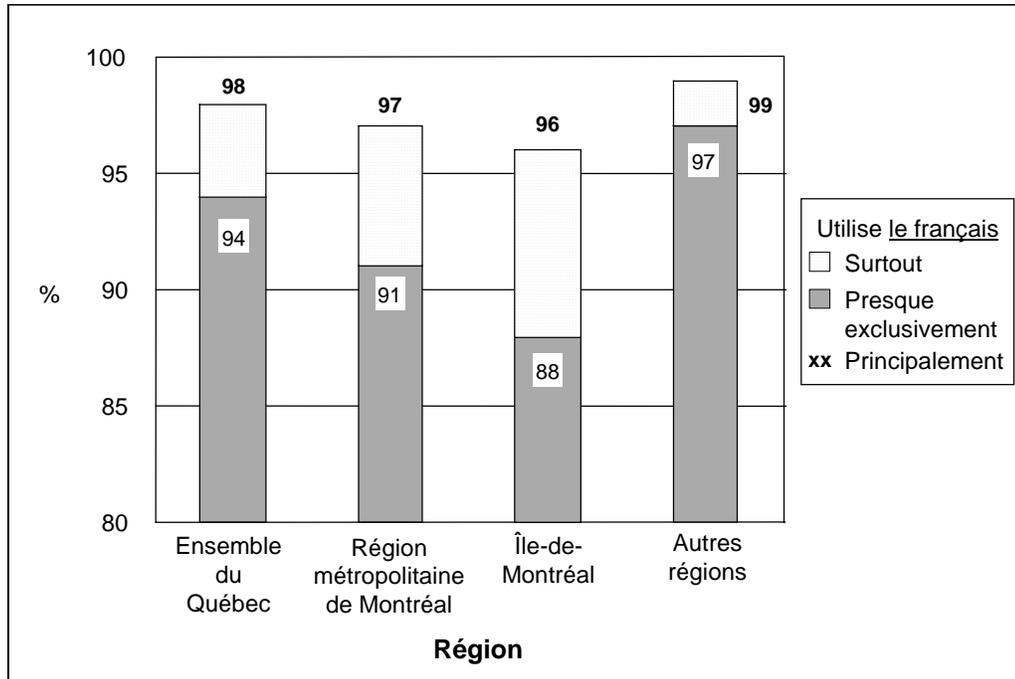


Tableau 7

Pourcentage de **francophones** (langue parlée à la maison) selon la langue d'usage public, par *région*, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, ensemble du Québec, 1997

Région	Langue d'usage public				N
	Utilise le français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Autre	
Ensemble du Québec	94	4	1		5 453
Région métropolitaine de Montréal	91	6	3	1	3 062
Île-de-Montréal	88	8	3	1	1 626
Autres régions	97	2	1		2 391

Les anglophones

À l'échelle du Québec, 23 % des anglophones parlent le français en public et 11 % presque exclusivement. L'anglais est la langue principale de 77 % des anglophones; 62 % en font un usage presque exclusif. Dans la région métropolitaine, ces pourcentages demeurent sensiblement les mêmes. Dans l'Île-de-Montréal, une plus forte proportion utilise l'anglais : il est la langue principale de 80 % des anglophones et la langue presque exclusive de 67 % d'entre eux. Soulignons que le rapport de recherche *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997* indique que 90 % des anglophones de 65 ans ou plus qui habitent l'Île utilisent l'anglais en public.

Graphique 4

Pourcentage d'**anglophones** (langue parlée à la maison) selon la langue d'usage public, par *région*, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, ensemble du Québec, 1997

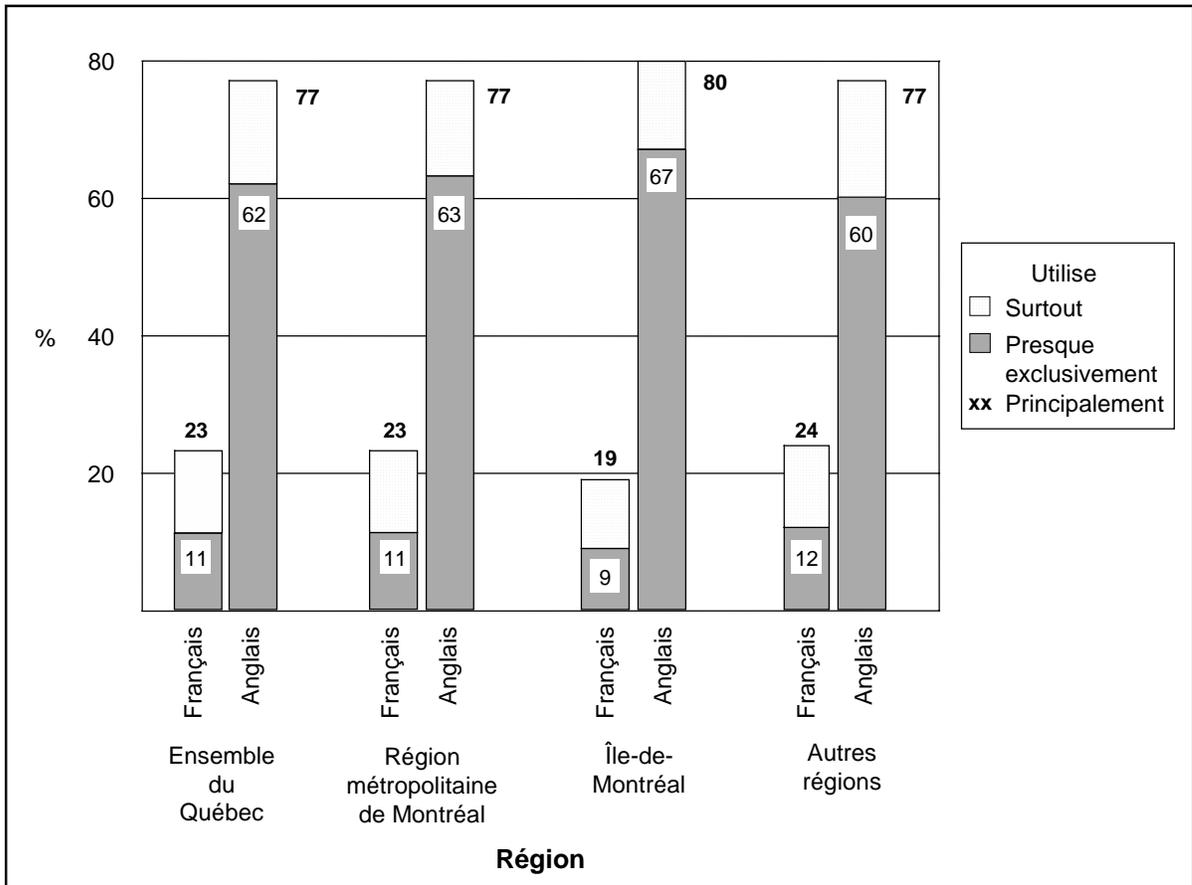


Tableau 8

Pourcentage d'**anglophones** (langue parlée à la maison) selon la langue d'usage public, par *région*, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, ensemble du Québec, 1997

Région	Langue d'usage public				N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	
Ensemble du Québec	11	12	15	62	4 457
Région métropolitaine de Montréal	11	12	14	63	3 694
Île-de-Montréal	9	10	13	67	2 915
Autres régions	12	12	17	60	763

Les allophones

Sur l'ensemble du territoire du Québec, 56 % des allophones utilisent principalement le français et 36 % l'anglais. Dans la région métropolitaine, le français est la langue principale de 54 % des allophones, l'anglais de 39 %. Si l'on ne retient que ceux qui n'utilisent pratiquement qu'une seule langue, 41 % parlent le français et 30 % l'anglais. En conséquence, les allophones, définis selon la langue parlée à la maison, choisissent 1,4 fois plus souvent le français que l'anglais à titre de langue d'usage public (54/39 ou 41/30). Dans l'Île, la répartition est semblable¹⁵. À l'extérieur de la région métropolitaine, l'usage du français à titre de langue principale atteint 74 %. Ainsi, ils opteraient au moins 3 fois plus souvent pour le français. L'usage d'une langue tierce atteint en moyenne 8 % (tableau 9).

¹⁵ Ils choisissent 1,4 fois plus le français que l'anglais selon la langue principale et 1,3 fois plus si l'on ne retient que l'usage presque exclusif.

Graphique 5

Pourcentage d'**allophones** (langue parlée à la maison) selon la langue d'usage public, par *région*, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, ensemble du Québec, 1997

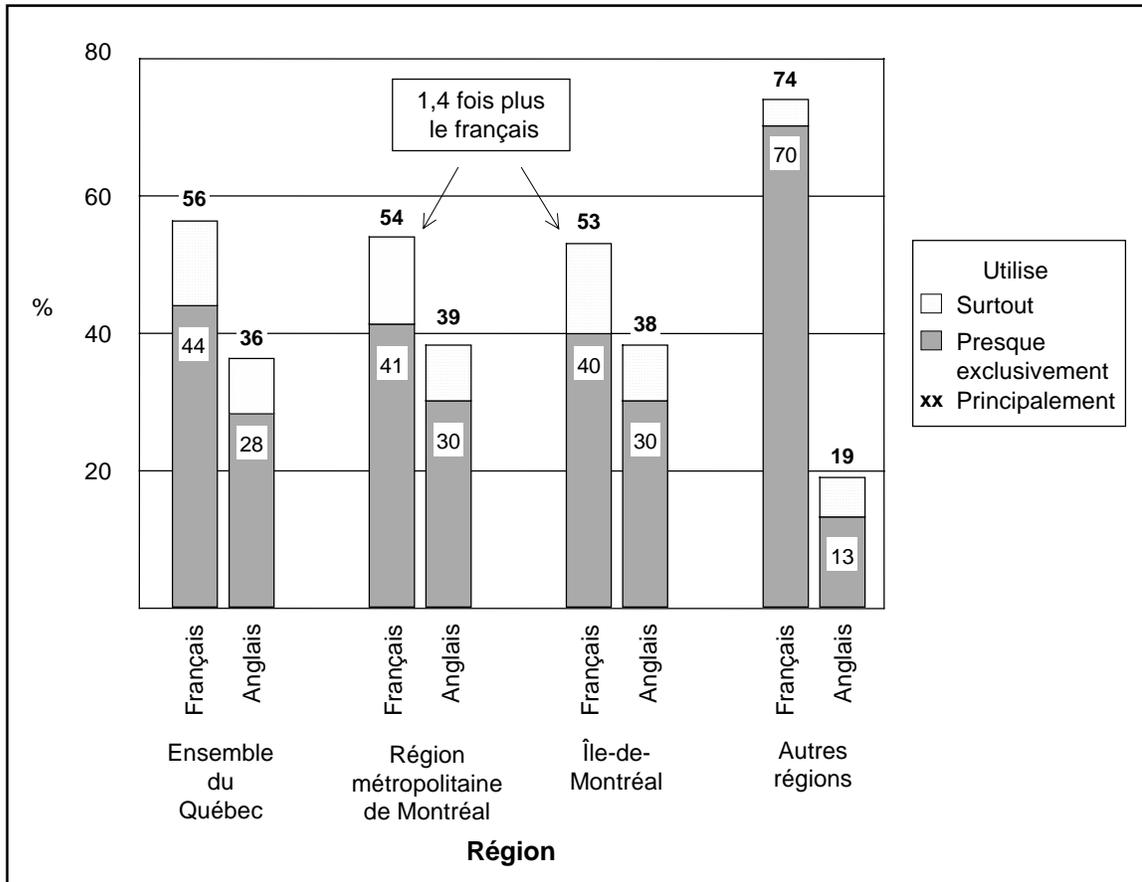


Tableau 9

Pourcentage d'**allophones** (langue parlée à la maison) selon la langue d'usage public, par *région*, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, ensemble du Québec, 1997

Région	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Ensemble du Québec	44	12	8	28	8	3 203
Région métropolitaine de Montréal	41	13	9	30	8	3 111
Île-de-Montréal	40	13	8	30	9	2 592
Autres régions	70	4	6	13	7	92

Pour chacun des trois groupes linguistiques, soit les francophones, les anglophones et les allophones, le lieu de résidence exerce une influence relative sur l'utilisation des langues d'usage public. La tendance générale est un usage moins fréquent du français dans la région métropolitaine de Montréal et dans l'Île. Les francophones et anglophones utilisent plus fréquemment leur langue en public, mais cette tendance est moins prononcée parmi ces derniers : les anglophones utilisent davantage le français en public que les francophones n'utilisent l'anglais. Ces données soulignent aussi qu'il est possible de mener l'ensemble de ses activités publiques presque exclusivement en anglais, ce qui est le cas de 63 % des anglophones de la région métropolitaine et de 67 % de ceux de l'Île-de-Montréal (graphique 4). Les allophones, définis par la langue parlée à la maison, qui sont ignorés dans les analyses des transferts linguistiques, optent plus fréquemment pour le français que pour l'anglais, soit 1,4 fois plus. La section suivante aborde cette question des transferts linguistiques. Rappelons que les personnes qui ont effectué un transfert linguistique parlent maintenant à la maison une langue autre que leur langue maternelle.

3. La population allophone de langue maternelle

Soulignons d'abord que les allophones et les immigrants ne constituent pas une seule et même population. En effet, au recensement de 1996¹⁶, 31 % des allophones de la région métropolitaine sont des natifs; ce pourcentage est de 96 % parmi les francophones et de 85 % parmi les anglophones. C'est dire qu'un certain nombre d'allophones sont des natifs et qu'un certain nombre de francophones et d'anglophones sont des immigrants.

L'analyse de la langue d'usage public des allophones de langue maternelle, qu'ils soient natifs ou immigrés, présente un intérêt particulier. Traditionnellement, l'orientation linguistique des allophones est évaluée par leur transfert linguistique, soit par le fait qu'ils parlent maintenant le français ou l'anglais à la maison plutôt que leur langue maternelle. Cette évaluation ne porte cependant que sur moins de la moitié d'entre eux : en 1997¹⁷, 36 % avaient effectué un transfert. La notion de transfert linguistique exclut donc 64 % des allophones qui, pour diverses raisons, ont conservé leur langue d'origine à titre de langue parlée à la maison. De plus, étant donné que les transferts linguistiques ont lieu généralement après plusieurs années de résidence, ils sont dépendants du passé. Dans le domaine public, une très forte majorité des allophones, soit 95 % d'entre eux, utilisent le français ou l'anglais. Ce pourcentage élevé n'est pas étonnant puisque les contraintes du domaine public, dont l'absence d'interlocuteurs qui maîtrisent les

¹⁶ Totalisations spéciales du recensement de 1996.

¹⁷ Il s'agit là des données du sondage. Les écarts existants entre ces données et celles du recensement de 1996 sont tout au plus d'un point.

langues tierces, sont telles que le passage au français ou à l'anglais ne peut, dans la plupart des cas, être indéfiniment retardé.

L'évaluation de l'orientation linguistique des allophones présente des différences notables selon les domaines privé ou public (graphique 6). Lorsqu'il est question de la langue parlée à la maison, l'anglais est prédominant : 23 % des allophones optent pour l'anglais et 13 % pour le français; l'anglais est choisi 1,8 fois plus souvent que le français. Dans le domaine public, 52 % d'entre eux adoptent le français et 42 % l'anglais; le français est choisi 1,2 fois plus souvent que l'anglais¹⁸.

Cette différence entre les domaines provient de deux facteurs. Premièrement, les 64 % d'allophones qui n'ont pas effectué de transfert linguistique, qui parlent une langue tierce à la maison, parlent plus souvent le français que l'anglais dans le domaine public : 1,4 fois plus souvent, ce que nous avons vu plus haut (graphique 5). Deuxièmement, comme le montre le rapport de recherche *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997*, parmi les 36 % qui ont effectué un transfert linguistique, ceux qui ont choisi de parler le français à la maison ont une tendance plus marquée à utiliser la même langue à l'extérieur que ceux qui ont adopté l'anglais à la maison.

¹⁸ Ces rapports sont identiques lorsqu'ils sont calculés à partir des pourcentages des personnes qui parlent presque exclusivement une langue.

Graphique 6

Pourcentage des **allophones de langue maternelle de la région métropolitaine de Montréal** selon l'usage des langues dans le domaine privé et le domaine public, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

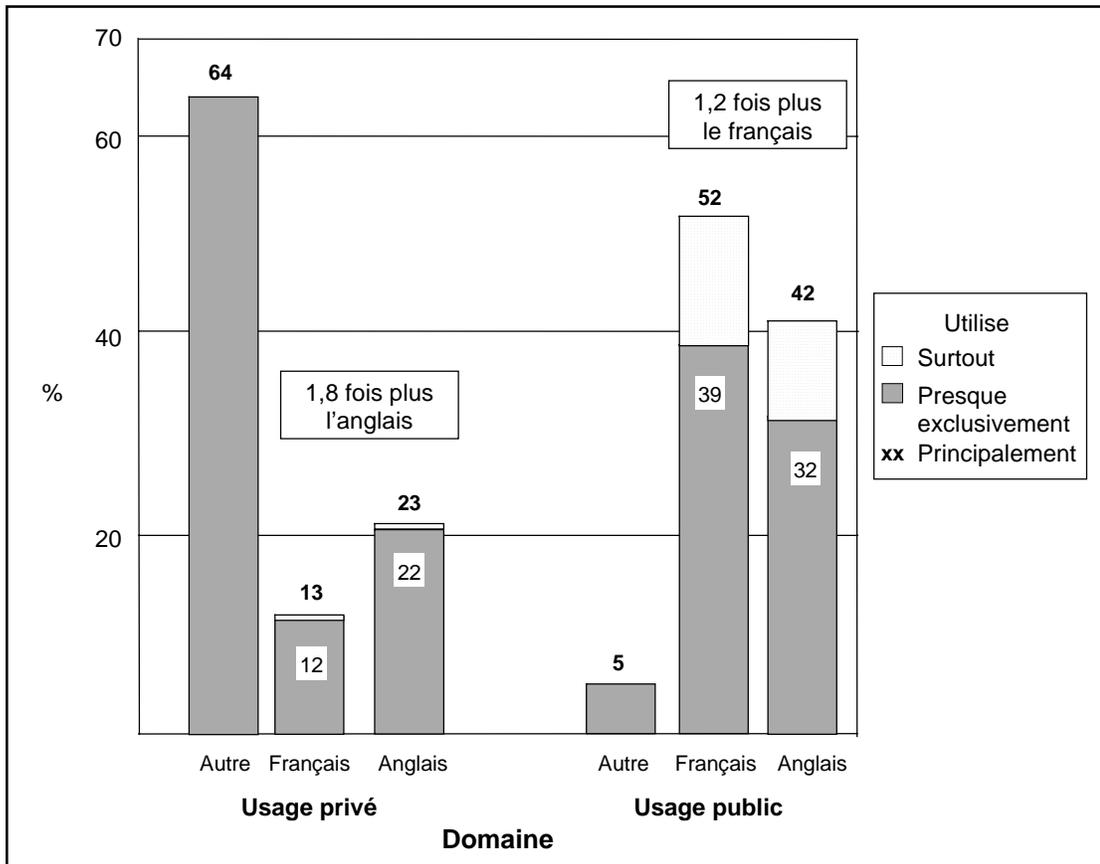


Tableau 10

Pourcentage des **allophones de langue maternelle de la région métropolitaine de Montréal** selon l'usage des langues dans le domaine privé et le domaine public, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

	Langue					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Langue parlée à la maison	12	1*	22	64	5 442	
Langue d'usage public	39	13	10	32	5 442	

* Ces personnes parlent le français et l'anglais à la maison. Il est impossible de déterminer une prédominance. Sur le graphique, elles sont réparties également entre le français et l'anglais.

DEUXIÈME PARTIE : L'INFLUENCE DE CERTAINS FACTEURS

Plusieurs autres facteurs influencent aussi l'usage public des langues, notamment l'âge, l'emploi et les caractéristiques migratoires. Dans les tableaux et graphiques qui illustrent l'usage public des langues selon ces facteurs, les pourcentages de personnes qui utilisent le français ou l'anglais ont été calculés en excluant celles qui utilisent une langue tierce. Cette façon de faire reflète mieux la concurrence entre le français et l'anglais dans les communications publiques. Une ligne qui sépare le premier groupe de pourcentages rappelle ce mode de calcul.

1. L'âge et l'emploi

Dans la région métropolitaine de Montréal, 66 % des moins de 30 ans parlent presque exclusivement le français en public comparativement à 73 % parmi les 30-64 ans. Cette différence tient non pas à un accroissement de l'usage presque exclusif de l'anglais, mais plutôt à un pourcentage plus élevé de jeunes qui parlent deux langues en public, le français et l'anglais (20 % comparativement à 13 %). À l'inverse, une plus forte proportion des plus âgés, les 65 ans ou plus, parle plus souvent presque exclusivement l'anglais : 21 % comparativement à 14 % pour les 30-64 ans. Étant donné que le sondage de 1997 est le premier qui traite de l'usage public des langues, il est impossible de savoir si l'utilisation plus marquée des deux langues par les jeunes exprime une tendance lourde destinée à se maintenir à l'avenir, ou un phénomène passager lié à l'âge des individus. Si cette hypothèse se vérifie, ces jeunes modifieront leur comportement en vieillissant et accroîtront leur usage du français. Dans le cas contraire, nous observerons dans dix ou vingt ans une augmentation du pourcentage de ceux qui utilisent le français et l'anglais.

Le fait d'être actif ou non sur le marché du travail est lié aussi à l'usage des langues en public. Chez les francophones, les personnes actives sur le marché du travail utilisent davantage l'anglais dans l'ensemble de leurs activités publiques tandis que les anglophones actifs utilisent davantage le français dans l'ensemble de leurs activités publiques. Chez ces deux groupes, le travail est donc associé à l'usage de l'autre langue dans la vie publique. Parmi les allophones, ceux qui sont actifs sur le marché du travail utilisent davantage l'anglais et une langue tierce dans l'ensemble de leurs activités publiques.

Notons qu'on ne peut conclure que la langue du travail influence celle des autres activités publiques ou encore, qu'il y a une influence réciproque : on ne peut constater qu'une association entre ces données. Pour trancher, il faudrait obtenir des données longitudinales, mener des sondages auprès des mêmes personnes à différentes périodes.

2. Le statut migratoire

La population immigrée, celle née à l'extérieur du Canada, compte davantage d'anglophones et d'allophones que la population native. Nous pouvons donc nous attendre à des différences de comportement linguistique selon le statut migratoire.

Dans l'ensemble du Québec, 92 % des Québécois de naissance utilisent principalement le français en public tandis que 60 % des Québécois immigrés utilisent cette même langue. Dans la région métropolitaine, qui compte 20 % de personnes immigrées, ces chiffres s'élèvent respectivement à 84 % et 57 %.

Deux éléments, entre autres, influencent les comportements linguistiques des Québécois immigrés. La période d'immigration en est un, l'héritage linguistique un autre; ces deux aspects sont d'ailleurs liés.

2.1 Les périodes d'immigration et l'héritage linguistique

Dans la région métropolitaine, les Québécois immigrés avant 1961 utilisent en public le français dans une proportion de 49 %. Ce pourcentage dépasse les 60 % parmi ceux arrivés après 1980 (graphique 7). Le pourcentage d'immigrants qui utilisent presque exclusivement le français passe de 44 % parmi ceux arrivés dans les années 60 à 50 % parmi ceux qui se sont établis dans les années 80 et 90.

Graphique 7

Pourcentage de la population immigrée de la région métropolitaine de Montréal qui utilise le français en public, par période d'immigration, population âgée de 18 ans ou plus, immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

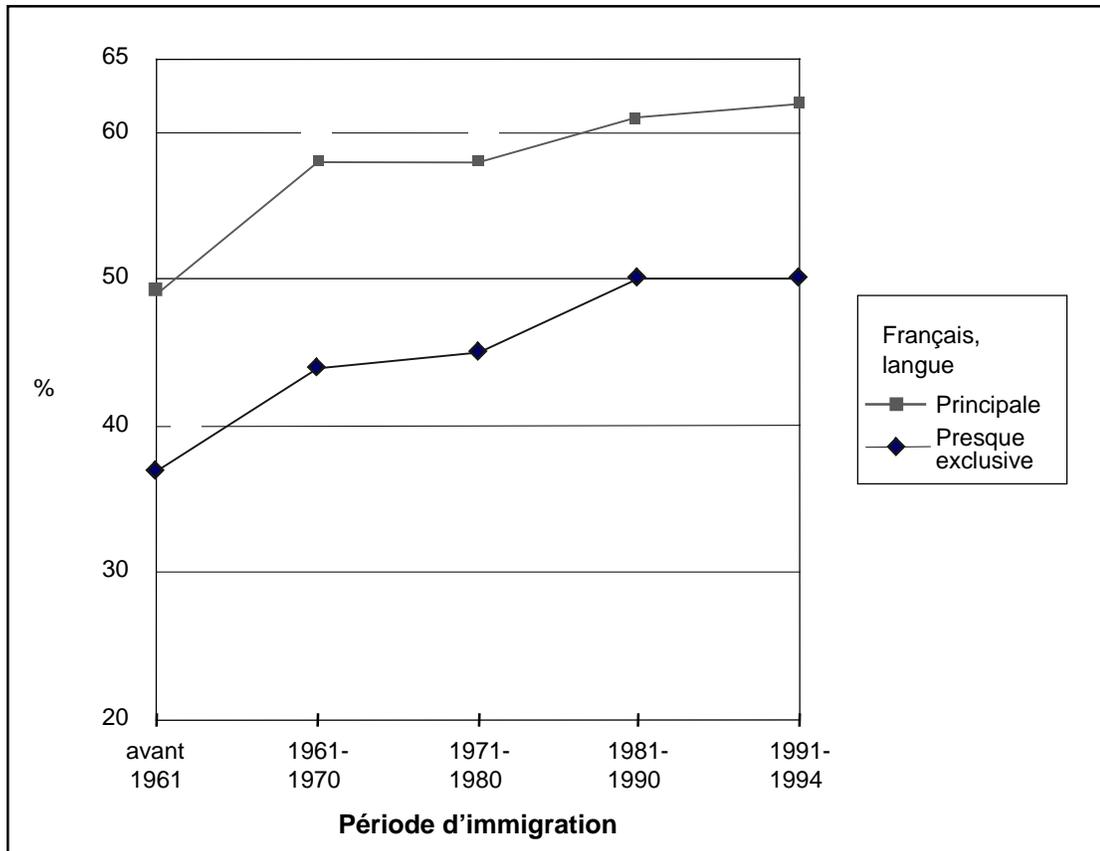


Tableau 11

Pourcentage de la population immigrée de la région métropolitaine de Montréal selon la langue d'usage public, par période d'immigration, population âgée de 18 ans ou plus, immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

Période d'immigration	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Avant 1961	37	12	7	44	5	991
1961-1970	44	14	9	33	8	823
1971-1980	45	13	10	32	5	894
1981-1990	50	11	8	31	4	1 197
1991-1994	50	12	8	30	3	605
Total	45	12	8	34	5	4 510

L'héritage linguistique des immigrants est l'autre élément qui influence leur comportement linguistique. Deux dimensions de l'héritage linguistique sont retenues : premièrement, la langue maternelle, qui indique la proximité linguistique de leur langue avec le français et, deuxièmement, une attitude favorable au

français. Cette dernière prédisposition proviendrait du prestige que le français possède dans le pays d'origine de l'immigrant.

Par proximité linguistique, on entend la ressemblance découlant du rattachement des langues à une même famille; ainsi, l'espagnol, l'italien, le portugais et le roumain partagent avec le français leur origine latine. L'acquisition du français sera plus facile pour un immigrant dont la langue est d'origine latine que pour celui dont la langue se rattache à une autre famille linguistique. Les immigrants de langue latine représentaient 51 % de l'ensemble de ceux arrivés dans les années 1960, 38 % de ceux arrivés dans les années 1970 et 37 % des immigrants arrivés dans les années 90.

Dans la région métropolitaine (tableau 12), 84 % des immigrants de langue maternelle latine utilisent principalement le français en public, 69 % presque exclusivement le français. Les immigrants dont la langue maternelle n'appartient pas à la famille des langues latines ont un comportement différent : 61 % utilisent principalement l'anglais et 52 % presque exclusivement l'anglais.

Tableau 12

Pourcentage de la **population immigrée de la région métropolitaine de Montréal** selon la langue d'usage public, par *langue maternelle*, population âgée de 18 ans ou plus, immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

Langue maternelle	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Langue latine	69	15	7	9	7	1 530
Autre langue	29	11	9	52	4	2 980
Total	45	12	8	34	5	4 510

La participation du pays d'origine au réseau international de la francophonie devrait indiquer que le français y jouit d'un statut privilégié. Ces pays sont essentiellement les pays de l'« Agence de la Francophonie », anciennement l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Outre le Canada, le Québec et le Nouveau-Brunswick, l'Agence regroupe essentiellement les pays européens où le français est la langue officielle ou une des langues officielles (Belgique, France, Luxembourg, Suisse), l'Égypte, la Roumanie, les anciennes colonies françaises et belges et les anciens protectorats français. On peut imaginer que les personnes qui proviennent d'un de ces pays accordent un prestige particulier au français et qu'elles sont en conséquence plus disposées à l'apprendre et à l'utiliser. Le pourcentage d'immigrants en provenance d'un pays de la francophonie augmente au cours de chacune des périodes : ces immigrants représentaient 17 % de ceux arrivés avant 1961, 36 % de ceux des années 1970 et 43 % des immigrants qui se sont établis dans les années 1990.

Les immigrants qui proviennent d'un pays de la francophonie internationale utilisent principalement le français dans une proportion de 82 %, et 68 % parlent presque exclusivement le français (tableau 13). Chez les immigrants des autres pays, l'anglais est la langue la plus courante : 55 % parlent principalement l'anglais et 46 % presque exclusivement l'anglais.

Tableau 13

Pourcentage de la **population immigrée de la région métropolitaine de Montréal** selon la langue d'usage public, par *pays d'origine*, population âgée de 18 ans ou plus, immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

Pays d'origine	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
De la francophonie	68	14	8	11	1	1 163
Autre	34	12	9	46	7	3 347
Total	45	12	8	34	5	4 510

Chacune de ces caractéristiques montre que l'héritage linguistique influence l'usage public des langues. Cette observation devient encore plus évidente lorsqu'on tient compte des deux dimensions. Les immigrants qui sont de langue maternelle latine ou qui proviennent d'un pays de la francophonie ont été regroupés comme immigrants sous influence latine. L'ensemble des autres immigrants forment le groupe des immigrants d'influence non latine. Les tendances ressortent ainsi plus clairement : les immigrants d'influence latine utilisent principalement le français dans une proportion de 81 % et l'anglais dans une proportion de 18 %. Parmi les autres immigrants, ces résultats s'inversent : 22 % utilisent le français et 78 % l'anglais (graphique 8)¹⁹.

¹⁹ La présence de personnes de langue maternelle française ou anglaise parmi les immigrants ne modifie pas fondamentalement ces résultats. Si l'on ne retenait que les personnes d'une autre langue maternelle, les résultats seraient les suivants : 79 % des immigrants d'influence latine parlent principalement le français en public et 75 % de ceux d'influence non latine parlent principalement l'anglais en public.

Graphique 8

Pourcentage de la population immigrée de la région métropolitaine de Montréal selon la langue d'usage public, par *origine*, population âgée de 18 ans ou plus, immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

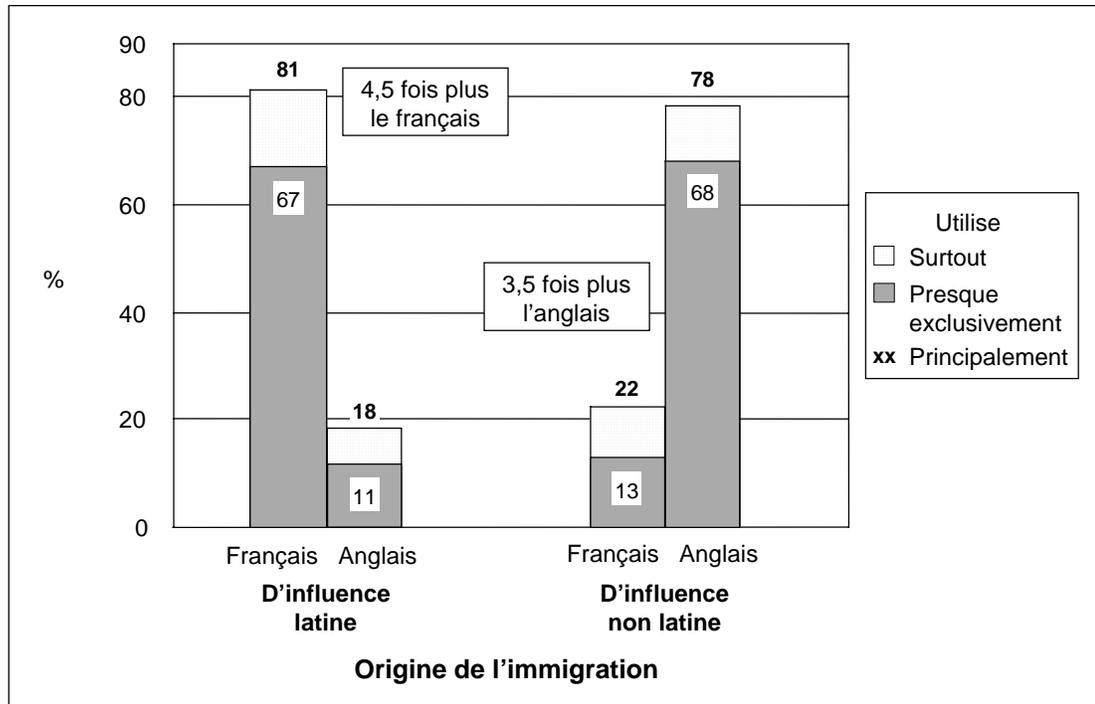


Tableau 14

Pourcentage de la population immigrée de la région métropolitaine de Montréal selon la langue d'usage public, par *origine*, population âgée de 18 ans ou plus, immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

Origine	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
D'influence latine	67	14	7	11	5	2 509
D'influence non latine	13	9	10	68	4	2 001
Total	45	12	8	34	5	4 510

2.2 La connaissance du français et de l'anglais

La connaissance d'une langue est évidemment une condition nécessaire à son usage. La connaissance du français par la population immigrante revêt donc une importance particulière.

L'évaluation de la connaissance du français et de l'anglais est une question délicate. La façon la plus courante d'effectuer pareille estimation est de recourir à cette question figurant dans le questionnaire du recensement canadien : « Cette personne connaît-elle assez bien l'anglais ou le français pour soutenir

une conversation²⁰? » Cette question a été adaptée aux exigences d'un sondage téléphonique et incluse dans notre questionnaire. La faiblesse de cette question est connue : la compétence linguistique réelle des personnes qui affirment connaître une langue est très variable²¹. Pour obtenir une estimation plus réaliste, nous avons posé une deuxième question qui invite le répondant à se placer dans une situation concrète. Les personnes qui ont déclaré connaître le français et l'anglais en répondant à une question semblable à celle qui figure dans le questionnaire du recensement devaient également répondre à la question suivante : « Si vous deviez utiliser très souvent le français dans vos activités quotidiennes à l'extérieur de la maison, par exemple à l'école, au travail, dans les magasins, diriez-vous que ce ne serait pas possible parce que vous ne le connaissez pas assez? que ce serait possible, mais que vous auriez de la difficulté à vous faire comprendre? que ce serait assez facile? ou que ce serait presque aussi facile qu'en anglais? » Nous considérons qu'une personne a une connaissance fonctionnelle du français lorsqu'elle a donné l'une ou l'autre des deux dernières réponses. Une question identique portait sur la connaissance de l'anglais.

L'analyse des compétences langagières portera sur la connaissance linguistique fonctionnelle, telle qu'évaluée par notre question, plus proche d'une compétence réelle. Le tableau 15, porte sur les immigrants de langue maternelle autre que le français et l'anglais de la région métropolitaine de Montréal, l'unilinguisme et le bilinguisme sont donc définis relativement à la connaissance du français et de l'anglais seulement. Ce tableau montre que 41 % d'entre eux connaissent le français et l'anglais. En se basant sur la question qui s'apparente à celle qui figure dans le questionnaire du recensement, ce pourcentage est de 51 %. La surévaluation du bilinguisme par le recensement serait donc de dix points. En outre, nos données montrent que la surévaluation est plus marquée parmi les immigrants d'influence non latine que parmi ceux d'influence latine.

Le graphique 9 illustre bien la relation entre l'origine des immigrants et la connaissance des langues. Parmi les immigrants d'influence latine, 40 % sont unilingues français, 47 % connaissent le français et l'anglais; au total, 87 % connaissent le français (le français ou le français et l'anglais). De plus, 55 % connaissent l'anglais. Parmi les immigrants d'influence non latine, 7 % sont unilingues français, 31 % connaissent le français et l'anglais; au total, 38 % connaissent le français. En outre, 89 % connaissent l'anglais. En somme, la connaissance des langues s'inverse selon l'origine de l'immigration : 87 % des immigrants d'influence latine connaissent le français et 89 % de ceux d'origine non latine connaissent

²⁰ Questionnaire 2B du recensement canadien de 1996, question 9.

²¹ Réjean Lachapelle, « Utilisation des données de recensement dans la mise en œuvre des lois linguistiques » dans *Actes du colloque sur les critères de reconnaissance des organismes municipaux et scolaires et des établissements de santé et de services sociaux*, Montréal, gouvernement du Québec, Office de la langue française, 1990, p. 22-24.

l'anglais. En outre, les premiers comptent un pourcentage plus élevé de personnes qui connaissent le français et l'anglais (47 % comparativement à 31 %).

Graphique 9

Pourcentage des **immigrants allophones de langue maternelle de la région métropolitaine de Montréal** selon la connaissance fonctionnelle du français et de l'anglais, par *origine*, population âgée de 18 ans ou plus, immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

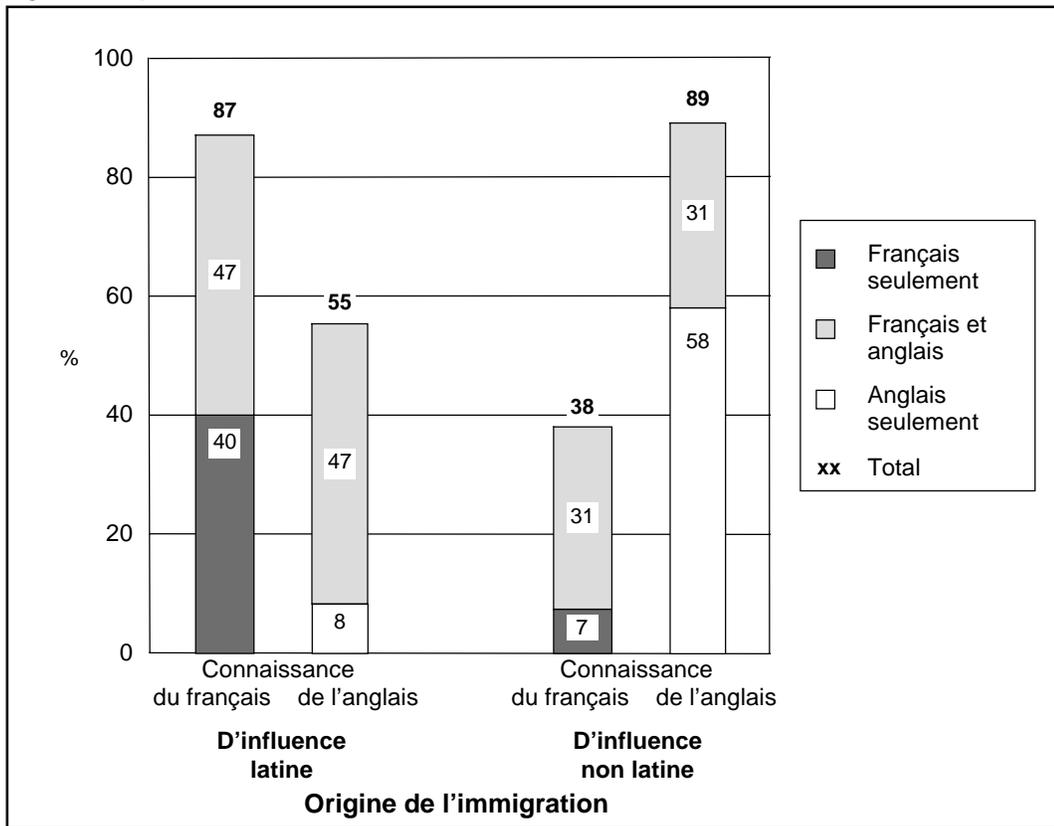


Tableau 15

Pourcentage des **immigrants allophones de langue maternelle de la région métropolitaine de Montréal** selon la connaissance fonctionnelle des langues, par *origine*, population âgée de 18 ans ou plus, immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

Origine	Connaissance linguistique fonctionnelle				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Ni français ni anglais	
D'influence latine	40	47	8	6	2 386
D'influence non latine	7	31	58	4	1 585
Total	27	41	28	5	3 971

La connaissance d'une langue étant une condition nécessaire à son usage, la répartition de l'usage public des langues selon les connaissances montre évidemment que les unilingues utilisent essentiellement la

langue qu'ils connaissent. Parmi les unilingues français, 99 % parlent principalement le français en public tandis que 97 % des unilingues anglais parlent principalement l'anglais en public. Parmi ceux qui connaissent le français et l'anglais, l'usage du français est plus fréquent : il est la langue principale de 68 % d'entre eux.

La connaissance des langues explique donc au moins en partie la prédominance du français dans la vie publique chez les uns et de l'anglais chez les autres. L'apprentissage du français par les immigrants est par conséquent nécessaire à un accroissement de son usage public. Toutefois, les connaissances linguistiques sont en partie déterminées par l'origine : les immigrants d'influence latine connaissant davantage le français et ceux d'influence non latine, davantage l'anglais. Par ailleurs, l'analyse des comportements de ceux qui connaissent le français et l'anglais montre que l'origine intervient aussi dans l'usage des langues connues, les bilingues d'influence latine parlant le français en plus forte proportion (74 %) que les bilingues d'influence non latine (54 %). La connaissance des langues et l'usage des langues connues confirment la relation entre l'origine de l'immigration et l'orientation linguistique.

TROISIÈME PARTIE : L'USAGE DES LANGUES DANS LES ACTIVITÉS PUBLIQUES

L'indice des langues d'usage public que l'on vient de présenter repose sur les réponses que les participants au sondage ont données à des questions qui portent sur un éventail relativement large d'activités : le travail et la consommation des biens et services tant du secteur privé, public que parapublic. L'étude permet donc de connaître les pourcentages relatifs aux langues généralement utilisées dans une douzaine d'activités, par exemple, le pourcentage de la population qui utilise le français à la banque, dans les petits commerces, dans les hôpitaux... Nous présentons ici ces données pour la population de la région métropolitaine de Montréal, d'une part dans son ensemble, et d'autre part, ventilées par langue parlée à la maison. Les statistiques sur l'ensemble du Québec ont été présentées dans la première partie de ce texte.

Les résultats pour la seule région métropolitaine révèlent un usage plus fréquent du français, quoique moins prononcé que dans l'ensemble du Québec. Dans la plupart des activités, 75 % ou plus de la population utilise généralement le français; en moyenne, 80 % de celle-ci effectue ces activités en français. Dans la majorité des activités, de 11 % à 26 % de la population utilise l'anglais; le pourcentage moyen est de 18 %. Trois pour cent ou moins des citoyens utilisent une autre langue, sauf lors des activités des associations non professionnelles (8 %). Enfin, les répondants qui déclarent utiliser autant le français que l'anglais représentent au plus 5 % de la population de la région métropolitaine. Parmi les résidents de la région métropolitaine, 54 % parlent le français 90 % ou plus du temps de travail, et 75 % le parlent 60 % ou plus du temps. Soulignons que ces pourcentages ne peuvent être comparés à ceux obtenus par les sondages antérieurs consacrés à la langue du travail puisque la structure des questionnaires n'est pas la même. En outre, le regroupement des pourcentages, 90 % ou plus, de 60 % à 89 %, etc., a été fait en fonction de l'indice des langues d'usage public et non en fonction d'une définition de ce que veut dire travailler habituellement en français. Cette question importante sera abordée ultérieurement par le Conseil de la langue française, notamment en tenant compte des communications internationales que les travailleurs réalisent. L'objectif du classement présenté ici n'est donc pas de regrouper les travailleurs dans les catégories les plus pertinentes relativement à la langue du travail, mais de saisir adéquatement la relation entre la langue du travail et celle de l'ensemble des activités publiques.

Tableau 16

Pourcentage de la population de **la région métropolitaine de Montréal** selon la langue parlée le plus souvent lors de diverses activités, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

Activité	Langue parlée le plus souvent				N
	Français	Français et anglais		Autre	
		anglais	Anglais		
Centre commercial	82	2	16		10 567
Petit commerce	80	2	16	2	10 697
Banque	80	1	18	1	10 665
Association professionnelle	88	1	11		1 876
Association non professionnelle	62	5	25	8	2 214
Administration scolaire	82	2	16		4 232
Fréquentation scolaire	72	2	26		2 154
CLSC	86	1	12		7 980
Hôpital	77	2	21		10 293
Médecin en clinique privée	75	1	21	3	10 608
Communication gouvernementale					
– Formulaire	79	1	20		10 591
– Communication verbale	82	2	16		10 468
Pourcentage moyen	80	1	18	1	
	Pourcentage du temps en français				
	90 % ou +	60 %-89 %	40 %-59 %	39 % ou -	
Magasinage	70	10	7	13	9 986
Travail	54	21	9	16	5 446

Les tableaux suivants illustrent la relation entre la langue parlée à la maison et la langue parlée lors de chacune des activités. Ils portent sur la région métropolitaine de Montréal et ils indiquent que les comportements des francophones, des anglophones et des allophones, définis par la langue d'usage privé, diffèrent : les premiers utilisent davantage le français, les deuxièmes plus souvent l'anglais tandis que les allophones constituent un groupe mitoyen.

Les francophones

Les francophones, définis selon la langue parlée à la maison, déclarent utiliser le français le plus souvent dans leurs activités du domaine public dans des proportions qui oscillent entre 88 % et 100 % (tableau 17). Lors du magasinage, 89 % parlent le français 90 % ou plus du temps, 97 % au cours de 60 % ou plus du temps. Au travail, 69 % parlent généralement le français et 91 % l'utilisent au cours de 60 % ou plus du temps.

Tableau 17

Pourcentage de **francophones** (langue parlée à la maison) de **la région métropolitaine de Montréal** selon la langue parlée le plus souvent lors de diverses activités, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

Activité	Langue parlée le plus souvent				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre	
Centre commercial	98	1	2		3 172
Petit commerce	97	1	2		3 203
Banque	99		1		3 192
Association professionnelle	97	1	3		776
Association non professionnelle	88	4	7	1	572
Administration scolaire	98		2		1 069
Fréquentation scolaire	92	1	7		629
CLSC	100				2 716
Hôpital	96	1	3		3 133
Médecin en clinique privée	97		2		3 171
Communication gouvernementale					
– Formulaire	99		1		3 210
– Communication verbale	99	1	1		3 168
Pourcentage moyen	98	1	2	0	

	Pourcentage du temps en français				N
	90 % ou +	60 % - 89 %	40 %-59 %	39 % ou -	
Magasinage	89	8	2	1	3 134
Travail	69	22	6	4	1 881

Les anglophones

Chez les anglophones, les pourcentages de ceux qui utilisent le français varient davantage selon les activités et il est supérieur à 23 % pour la moitié d'entre elles (tableau 18). Le taux s'élève à 48 % pour l'activité « association professionnelle ». Il se situe entre 12 % et 19 % pour les activités suivantes : association non professionnelle (12 %), fréquentation scolaire et médecin en clinique privée (14 %), hôpital (18 %), administration scolaire (19 %). En moyenne, l'usage du français atteint 25 % et celui de l'anglais 71 %. Trente et un pour cent de ces personnes parlent le français 60 % ou plus du temps de magasinage et 24 % le parlent 60 % ou plus du temps de travail. L'interprétation de ces pourcentages d'usage des langues au travail doit tenir compte de l'évolution dans le temps. Rappelons que les *Indicateurs de la langue du travail au Québec*²² montrent que le pourcentage d'anglophones de langue maternelle qui travaillent surtout en anglais a diminué de 31 points de pourcentage entre 1971 et 1989.

²² Conseil de la langue française, *Indicateurs de la langue du travail au Québec*, Québec, gouvernement du Québec, Les Publications du Québec, 1994, p. 103.

Tableau 18

Pourcentage d'**anglophones** (langue parlée à la maison) de **la région métropolitaine de Montréal** selon la langue parlée le plus souvent lors de diverses activités, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

Activité	Langue parlée le plus souvent				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre	
Centre commercial	34	5	60		3 844
Petit commerce	33	5	61	1	3 899
Banque	24	3	73		3 885
Association professionnelle	48	4	48		642
Association non professionnelle	12	9	76	3	993
Administration scolaire	19	7	74	1	1 030
Fréquentation scolaire	14	3	83		685
CLSC	36	4	61		2 615
Hôpital	18	3	79		3 710
Médecin en clinique privée	14	1	84		3 855
Communication gouvernementale					
– Formulaire	18	2	80		3 908
– Communication verbale	32	4	63		3 841
Pourcentage moyen	25	4	71	0,3	
	Pourcentage du temps en français				
	90 % ou +	60 %-89 %	40 %-59 %	39 % ou -	
Magasinage	17	14	21	48	3 705
Travail	9	15	18	58	2 038

Les allophones

Les pourcentages d'allophones qui utilisent surtout le français dans leurs activités publiques varient entre 51 % et 68 %, avec les exceptions suivantes : 42 % en clinique médicale privée et 19 % dans les associations non professionnelles (tableau 19). Il s'agit des deux activités où le pourcentage de ceux qui utilisent une langue tierce est le plus élevé, respectivement 20 % et 58 %. Dans les petits commerces, 11 % des allophones utilisent leur langue. En moyenne, le français représente 55 % des usages, l'anglais 36 %, et les langues tierces, 7 %. Au travail, 24% de ces personnes parlent le français 90 % ou plus du temps de travail et 44 % le parlent 60 % ou plus du temps. Comme chez les anglophones, les *Indicateurs de la langue du travail au Québec*²³ montrent une réduction du pourcentage d'allophones qui travaillent surtout en anglais, une diminution de 21 points de pourcentage entre 1971 et 1989.

²³ *Ibid.*, p. 103.

Tableau 19

Pourcentage d'**allophones** (langue parlée à la maison) de **la région métropolitaine de Montréal** selon la langue parlée le plus souvent lors de diverses activités, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, région métropolitaine de Montréal, 1997

Activité	Langue parlée le plus souvent				N
	Français	Français et anglais		Autre	
		anglais	Anglais		
Centre commercial	58	3	36	3	3 408
Petit commerce	53	3	33	11	3 449
Banque	56	2	36	6	3 437
Association professionnelle	68	3	28	2	430
Association non professionnelle	19	3	21	58	610
Administration scolaire	68	3	26	3	1 027
Fréquentation scolaire	51	2	47		813
CLSC	65	1	30	3	2 539
Hôpital	53	3	41	3	3 309
Médecin en clinique privée	42	1	38	20	3 438
Communication gouvernementale					
– Formulaire	58	2	41		3 326
– Communication verbale	61	3	35	1	3 312
Pourcentage moyen	55	2	36	7	
	Pourcentage du temps en français				
	90 % ou +	60 %-89 %	40 %-59 %	39 % ou -	
Magasinage	36	16	12	37	3 005
Travail	24	20	16	40	1 452

Ces résultats montrent que chacun des trois groupes linguistiques définis selon la langue parlée à la maison présente un profil qui lui est propre dans l'usage public des langues. Ce profil varie d'un groupe à l'autre : il est relativement constant chez les francophones, tandis que chez les anglophones et les allophones, les écarts sont plus prononcés d'une activité à l'autre. C'est d'ailleurs parmi ces deux groupes que le contraste est le plus marqué entre l'usage privé et l'usage public. C'est aussi parmi ces groupes que les pourcentages de personnes qui utilisent le français et l'anglais selon l'indice des langues d'usage public sont les plus élevés.

CONCLUSION

C'est la première fois qu'est dressée l'image de l'usage public des langues, notamment du français, au Québec. L'indice construit offre une représentation de l'utilisation par les Québécois d'une langue ou d'une autre dans leurs communications à caractère public. Cet indice reflète bien les comportements linguistiques des uns et des autres dans diverses situations particulières, tout en donnant une vue d'ensemble.

L'indice global des langues d'usage public permet, dans une certaine mesure, de juger des résultats que vise la politique linguistique du Québec dont l'objectif premier est de faire du français la « langue normale et habituelle » dans les activités du domaine public.

Toutefois, cette étude se limite à présenter l'état de la situation en 1997. Il faudra une autre enquête du même type dans quelques années pour déterminer la direction dans laquelle les choses évoluent.

Dans l'ensemble de la population québécoise âgée de dix-huit ans ou plus, née au Québec ou immigrée avant 1995, l'indice des langues d'usage public révèle que les locuteurs du français représentent 87 % des citoyens, les locuteurs de l'anglais, 11 %, et les locuteurs d'une langue tierce, 1 %.

L'analyse confirme, pour l'essentiel, des hypothèses déjà connues, par exemple : l'usage général des langues en public varie selon la région de résidence et selon la langue parlée à la maison, et aussi, le français occupe une place plus importante dans le domaine public que dans le domaine privé.

Dans la région métropolitaine, l'usage du français est moins fréquent : 78 % des résidents parlent principalement le français en public comparativement à 87 % dans l'ensemble du Québec. Parmi la population de l'Île-de-Montréal, ce pourcentage est de 71 %.

L'usage public d'une langue est lié à la langue d'usage privé des citoyens. Dans la région métropolitaine de Montréal, 97 % des Québécois dont la langue parlée à la maison est le français utilisent principalement cette même langue en public et 91 % presque exclusivement. Cette concordance se retrouve, bien que moins marquée, chez les Québécois dont l'anglais est la langue parlée à la maison : 77 % utilisent principalement l'anglais en public, 62 % presque exclusivement.

Ces pourcentages montrent, d'une part, qu'il est possible de vivre presque exclusivement en anglais et, d'autre part, que les anglophones, définis selon la langue parlée à la maison, utilisent davantage le français en public que les francophones n'utilisent l'anglais. Cette attraction plus forte du français va dans le sens de l'orientation des politiques linguistiques. Par contre, étant donné que les anglophones sont proportionnellement moins nombreux que les francophones dans la région métropolitaine, cet usage du français par les anglophones n'accroît que d'environ 1 % l'usage public du français²⁴.

Parmi les allophones de la région métropolitaine de Montréal, définis selon la langue maternelle, 64 % parlent leur langue à la maison; en conséquence, moins de la moitié, soit 36 %, ont effectué un transfert linguistique, ils parlent maintenant le français ou l'anglais à la maison. Ces 36 % se répartissent de la façon suivante : 23 % des allophones parlent l'anglais à la maison et 13 % le français; ils choisissent 1,8 fois plus souvent l'anglais. Dans leurs communications publiques, 5 % de l'ensemble des allophones utilisent leur langue et 95 % sont passés au français ou à l'anglais. L'évaluation de l'orientation linguistique selon la langue d'usage public, qui tient donc compte d'une part plus importante de la population allophone, montre que 52 % des allophones utilisent le français et 42 % l'anglais; ils choisissent 1,2 fois plus souvent le français. Cette évaluation est d'autant plus pertinente qu'elle est moins dépendante du passé que les transferts linguistiques. En effet, ces derniers reflètent davantage le passé comme les pourcentages suivants le démontrent : au recensement de 1991, 18 % des immigrants arrivés depuis au plus cinq ans avaient effectué un transfert linguistique alors que ce pourcentage est de 38 % parmi ceux arrivés depuis plus de vingt ans²⁵.

Lorsque les allophones sont définis selon la langue parlée à la maison plutôt que par la langue maternelle, on observe que 54 % d'entre eux utilisent principalement le français et 39 % l'anglais : ces allophones, qui n'ont pas effectué de transfert linguistique, choisissent 1,4 fois plus souvent le français (54/39). Ce choix du français dans le domaine public est significatif en lui-même puisque la Charte de la langue française vise directement le domaine public. Il est aussi important relativement au domaine privé puisque lorsqu'il y a transfert linguistique, la langue choisie est, en général, la langue perçue comme la plus utile en société.

Dans la région métropolitaine de Montréal, les québécois nés à l'extérieur du Canada, – groupe qui inclut des allophones, des anglophones et des francophones – représentent 20 % de la population, soit une part

²⁴ En effet, la région métropolitaine compte 17 % d'anglophones et 69 % de francophones. Ainsi, l'usage du français par les anglophones accroît la part du français comme langue du domaine public d'environ 4 % tandis que l'usage de l'anglais par les francophones réduit l'usage du français d'environ 3 %. Selon les tableaux 5, 7 et 8 : $17 \% \times 23 \%$ et $69 \% \times 4 \%$.

²⁵ Langue maternelle unique, transfert complet. D'après Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Population du Québec selon les langues maternelles, 1991*, Montréal, gouvernement du Québec, collection Statistiques et indicateurs, n° 7, 1994, p. 48, tableau 15.

suffisamment importante pour modeler l'usage public des langues. Cinquante-sept pour cent (57 %) d'entre eux parlent principalement le français en public et 42 % l'anglais; 1,4 fois plus d'immigrants parlent le français en public. Leur orientation linguistique s'explique au moins en partie par les périodes d'immigration et l'héritage linguistique. Parmi ceux arrivés au cours des années 1960, 58 % parlent principalement le français, ce pourcentage étant de 62 % parmi ceux établis dans les années 1990. Si l'on ne retient que ceux qui parlent presque exclusivement le français, les pourcentages sont passés de 44 % à 50 % des années 1960 et aux années 1980 et 1990. Il y aurait donc amélioration dans le temps, mais l'usage du français par les immigrants arrivés dans la dernière décennie demeure inférieur au pourcentage observé parmi les natifs de la région métropolitaine. Toutefois, cette affirmation doit être circonscrite puisque les résultats varient selon l'héritage linguistique des immigrants.

Cet héritage influence les comportements linguistiques publics. Dans la région métropolitaine de Montréal, 81 % des immigrants d'influence latine, soit ceux de langue maternelle latine ou qui proviennent d'un pays de la francophonie internationale, lié à l'Agence de la Francophonie, parlent principalement le français en public. Parmi les autres immigrants, l'usage public des langues s'inverse : 78 % optent pour l'anglais. Les données sur ces derniers montrent qu'ils adoptent des comportements semblables à ceux des anglophones de la région métropolitaine (77 % parlent l'anglais en public) plutôt qu'à ceux de l'ensemble des natifs (16 %). Par contre, l'intégration linguistique des immigrants d'origine latine semble relativement bien réussie puisque leur usage public des langues est proche de celui des natifs de la région métropolitaine (81 % comparativement à 84 % chez les natifs).